

Université : Med Boudiaf - M'Sila

Module : La morphosyntaxe- (S1) - Master 1 SDL

Dr. Ahmed Djoubar

Cours n° 02 :

Morphosyntaxe lexicale:

La plupart des variations morphosyntaxiques portant sur des oppositions lexicales permettent de modifier la catégorie d'un mot. Quelques exceptions existent, notamment pour les auxiliaires et le verbe « aller », où des variations lexicales correspondent à des différences de temps de verbe ou de personne du verbe.

La langue française n'est pas une langue très flexible dans la création de nouvelles formes lexicales à partir de formes préexistantes et certaines oppositions entre nom et verbe, nom et adjectif, adjectif et verbe, adverbe et nom, s'expriment de manière lexicale alors que ces oppositions pourraient être seulement flexionnelles (voir ci-dessous) ou positionnelles (c'est le cas de l'anglais par exemple où la transformation d'un nom en verbe ou inversement n'implique qu'une simple modification de la position du mot dans la phrase, sans modification du mot lui-même). On trouve donc un grand nombre d'oppositions lexicales. Par exemple, le nom *repas* ou *poussette*, le verbe *dormir* ou *scinder* ne peuvent être dérivés en verbes ou en noms, et doivent être utilisés avec une forme complexe ou en choisissant une autre entrée lexicale.

Morphosyntaxe flexionnelle:

Les variations flexionnelles en français ont trois grands types d'usages : changements de catégorie d'un mot (ou modification sémantique du mot), oppositions entre singulier et pluriel ou entre masculin et féminin des noms, formes verbales (temps et personne).

Changements catégoriels:

exemple	
Variation de catégorie grammaticale	<i>modifier – modification</i>
	<i>marteau – marteler</i>

Un exemple de variation flexionnelle exprimant un changement de catégorie est *rouge*, *rougir*, *rougeur*. Malheureusement, ces variations n'existent pas pour tous les adjectifs (ni même pour toutes les couleurs, voir par exemple bleu, jaune ou surtout violet). Il est donc difficile de savoir quelles sont les formes correctes et incorrectes.

Dans certains cas, les variations sont tellement anciennes qu'elles sont devenues des formes toutes faites qui sont impossibles à recréer et qu'il faut donc connaître par cœur. Par exemple, le lien entre *courir* et *course* ne peut s'étendre à l'ensemble des verbes en *rir* (*ouvrir* et *ouverture*) ni aux mots en *ourse* (*bourse* et *boursicoter*). Également, des modifications très fréquentes ne sont pas généralisables à tous les verbes, par exemple *reste* vs. *rester*, *fête* vs. *fêter*, mais *fixation* vs.

fixer. Pour les enfants, cela signifie qu'il est difficile d'apprendre des règles pour passer d'un nom à verbe ou inversement. **L'acquisition du lexique français repose ainsi largement sur la mémoire, sans utilisation possible ou aisée de règles.**

Flexions nominales:

exemple	
Variation de genre	<i>joueur – joueuse</i>
Variation de sens	<i>bosse – bosselage – bossellement – bosselure – bossette – bossu</i>

Les variations en genre et en nombre des noms peuvent s'exprimer sous la forme d'une modification du suffixe (ex : fermier, fermière ou cheval, chevaux). Les formes du pluriel de noms ne sont pas productives, car anciennes, ce qui veut dire qu'elles doivent pour la plupart être apprises par cœur. Les formes du féminin sont plus régulières et il est possible de créer de nouvelles formes mais les multiples dérivations existantes peuvent prêter à confusion (par exemple on peut hésiter entre les couples *eur-euse*, *teur-trice* et *eau-elle*).

Flexions adjectivales:

exemple	
Variation de genre	<i>vert – verte</i>
	<i>joli – jolie</i>

La variation de genre sur les adjectifs est encore très vivante en français pour les adjectifs se terminant par une consonne à l'écrit, mais on se trouve dans le même cas de difficulté de création de règles à l'oral que pour les noms. Les adjectifs se terminant par une voyelle marquent le féminin par un allongement vocalique qui n'est préservé à l'oral que dans certains dialectes du français.

Flexions verbales:

exemple	
Variation de temps	<i>danse – dansait – dansera</i>
Variation de personne	<i>danse – dansons – dansez.</i>

Une très large partie de la morphosyntaxe flexionnelle porte sur le verbe. Il s'agit des temps verbaux dits simples (en opposition aux temps composés, voir ci-dessous en morphosyntaxe contextuelle). Historiquement, les marqueurs flexionnels du verbe permettent de modifier le temps et la personne. Toutefois, un processus historique de réduction des syllabes finales dans les formes les plus fréquentes des verbes a conduit à une disparition des flexions finales qui servent à marquer la personne. Ces formes subsistent en partie à l'écrit ce qui fait que la différenciation des personnes du verbe est plus claire à l'écrit. À l'oral, au présent, les formes en *-e*, *-es* et *-ent* ont toutes la même prononciation, ce qui fait que les personnes les plus fréquentes des verbes au présent ne se distinguent plus par leurs flexions verbales.

Les flexions verbales restent toutefois intactes pour créer les différents temps simples de la langue française, en particulier l'imparfait, le futur et le passé simple. Le subjonctif ne distinguant pas du présent pour les formes régulières, l'influence des flexions sur ce temps verbal est faible. Pour tous les temps verbaux, l'importance des flexions est beaucoup plus grande pour les verbes dits irréguliers, appartenant au troisième groupe, pour lesquels plus de flexions ont gardé une forme distinctive à l'oral.

Morphosyntaxe contextuelle:

La morphosyntaxe contextuelle est fondamentale pour constituer en français les groupes nominaux et les groupes verbaux. Elle comprend l'ensemble des formes appelées

clitiques (souvent associés au verbe), les formes de négation et d'interrogation, les déterminants et les prépositions, ainsi que certains adverbes.

Le groupe nominal:

exemple	
Variation de genre	<i>le tour – la tour</i>
Variation de nombre	<i>l'enfant – les enfants</i>
Variation de rôle	<i>papa– à papa– pour papa</i>

La morphosyntaxe contextuelle comprend la majeure partie des mécanismes permettant de construire les groupes nominaux. Pour la presque totalité des noms, l'indication de genre n'est disponible que grâce à la présence du déterminant. Ce genre a peu de valeur sémantique, sauf pour les sujets animés, mais a une grande importance dans les opérations d'anaphores des pronoms (lien référentiel entre le pronom et le nom qui lui correspond) et dans la structure des groupes nominaux comportant des adjectifs. Le déterminant permet dans la plupart des cas de marquer le pluriel, la possession, la déictique (désignation dans l'espace). Des formes plus complexes existent pour les opérations modales (tous, quelque, certain, aucun, etc.).

La position de l'adjectif antéposé est souvent considérée comme relevant de la morphosyntaxe contextuelle (au contraire de l'adjectif postposé qui relève de la morphosyntaxe positionnelle). En effet, l'adjectif antéposé à l'oral ne prend qu'un nombre réduit de formes, et ne peut se combiner qu'avec certains éléments (plus, moins), ce qui le rapproche dans son fonctionnement d'une forme clitique.

Les prépositions sont également incluses dans les groupes nominaux. Leur position très précise et leur très faible mobilité en font en français des éléments grammaticaux (bien qu'appartenant au lexique) qui n'ont pas la mobilité, par exemple, des adverbes de lieu (même si historiquement et dans beaucoup de langues, ils sont liés). D'autres éléments plus complexes appartiennent aussi au groupe nominal, comme « *le plus* », « *très* », etc.

Le groupe verbal:

exemple	
Variation de temps	<i>a dansé – avait dansé – aura dansé</i>
Variation de personne	<i>je danse – tu danse – il danse – elle danse – on danse</i>
Variation d'aspect	<i>je danse – j'ai dansé – je vais danser</i>
Variation modale	<i>je danse – je veux danser – je dois danser – je peux danser – je fais danser</i>
Négation	<i>je danse – je (ne) danse pas</i>

Comme pour le groupe nominal, la majeure partie des variations verbales en français relève de la morphosyntaxe contextuelle. Les flexions verbales qui existent toujours en français oral correspondent pour la plupart à des temps rares ou des formes irrégulières. Plus de 90% des formes verbales que l'on trouve chez l'adulte et souvent 100% des temps que l'on trouve chez l'enfant sont produits en utilisant un auxiliaire (temps composés) ou un verbe modal, donc en morphosyntaxe contextuelle. C'est la même chose pour les personnes et le nombre dans le verbe. Presque 100% des formes utilisées à l'oral ne se différencient qu'avec les pronoms personnels : les formes *je, tu, il, elle, ils, elles, on, et ça* utilisent toutes la même forme du verbe à l'oral (à l'exception du pluriel pour les verbes irréguliers). Enfin, la négation, mais aussi l'interrogation, n'existe en français que sous forme de morphosyntaxe contextuelle (ou de variation prosodique).

Morphosyntaxe positionnelle:

exemple	
Variation positionnelle	<i>Chirac a battu Jospin – Jospin a battu Chirac</i>

La morphosyntaxe positionnelle se différencie de la morphosyntaxe contextuelle en ce qu'elle manie des éléments qui peuvent être produits de manière isolée. Ces éléments peuvent être des simples mots, mais souvent sont des groupes de mots construits de manière flexionnelle et contextuelle. Par exemple, le sujet ou l'objet du verbe (lorsqu'ils ne sont pas réduits à des pronoms) dépendent de la position des groupes nominaux par rapport au groupe verbal.

Chaque groupe de mot pourrait, dans un contexte approprié et parfois avec des modifications minimales, être utilisé isolément. Mais leur ensemble, en fonction de leur position, apporte un sens nouveau.

Dans beaucoup de systèmes linguistiques, on utilise plutôt le terme syntaxe que morphosyntaxe pour décrire ces propriétés. Malgré tout, il y a un continuum, certains agencements positionnels étant très figés et très courants, d'autres plus rares et plus souples de maniement. On peut voir la morphosyntaxe positionnelle comme un prolongement de la morphosyntaxe qui permet de construire un énoncé complet. La limite entre morphosyntaxe et composition des énoncés entre eux est difficile à cerner, mais on peut considérer que relève au minimum de la morphosyntaxe la réaction du verbe, c'est-à-dire la manière dont tous les compléments du verbe (sujet, objet, agent, circonstanciels) sont organisés autour du verbe.

Le statut des autres éléments de la phrase est considéré comme relevant de la syntaxe ou de la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste, 1990, 1997).

L'usage de la morphosyntaxe positionnelle diffère de manière importante d'une langue à l'autre. En anglais, les positions des recteurs du verbe sont très strictes. En français, ou en italien, il y a une souplesse beaucoup plus grande et les positions (cas d'inversion ou de dislocations) permettent de marquer l'insistance, le thème (ou topic) ou de réaliser des effets de style.

Dr. Ahmed Djoubar